

Objectifs et programme Pro Enfance 2024

Contextualisation des objectifs stratégiques du programme 2024

Le programme d'action de Pro Enfance pour l'année 2024 s'inscrit dans le cadre de sa stratégie pour les années 2022-2025. Il se fonde d'une part sur les buts statutaires de l'association, et d'autre part sur les thématiques prioritaires de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Les objectifs stratégiques établis ont été confirmés par le Conseil stratégique et l'Assemblée générale de l'association. Ils visent à :

- Contribuer à la construction d'une politique nationale de l'enfance et plus particulièrement de l'accueil de l'enfance¹, qui tienne compte des spécificités des régions linguistiques (consolider la collaboration entre les organisations, la considération des enfants de 0 à 12 ans, la cohérence des démarches de l'accueil de l'enfance avec les prestations orientées vers les familles).
- Sensibiliser en Suisse romande les décideurs² sur les enjeux de l'accueil de l'enfance, afin de renforcer l'adéquation des conditions-cadres avec les besoins des enfants et de leur famille (contribuer à la circulation de l'information et à la mutualisation des savoirs et des expériences).
- Accompagner la mise en place de prestations concrètes au niveau local afin de soutenir le développement de l'accueil de l'enfance (accompagner des instances et l'intégration de prestations d'encouragement au niveau des processus).



¹ L'accueil de l'enfance inclut l'accueil de la petite enfance et l'accueil parascolaire, en milieu institutionnel et familial de jour, les prestations à horaires élargis et restreints, de droit privé et public.

² Les décideurs et les décideuses peuvent inclure par exemple les prestataires de l'accueil de l'enfance, les pouvoirs publics, les milieux syndicaux et économiques.

Les objectifs stratégiques 2022-2025 participent ainsi à favoriser la compréhension mutuelle entre les régions et sur le plan national ; à renforcer l'expertise suisse romande de l'accueil de l'enfance et les positionnements concertés, notamment sur la base d'exemples de pratiques ; et à soutenir localement le développement de l'offre d'accueil au service des bénéficiaires et de la collectivité. Le point de vue des enfants est placé au cœur de la réflexion et de l'action.

Mesures 2024 en résumé

En 2024, Pro Enfance poursuit son état des lieux romand pour l'accueil parascolaire en corrélation avec les perspectives nationales de la faîtière Alliance Enfance, notamment en se rendant dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud. En outre, Pro Enfance finalise avec Kibesuisse la rédaction d'un concept d'accueil et d'éducation de l'enfance et déploie sur mandat l'initiative nationale « Lapurla ».

Toujours sur la base des démarches mises en place en 2022, Pro Enfance accompagne également le processus de deux projets pilotes : l'un porte sur l'encouragement de l'enfance au sein et autour d'un jardin d'enfant et le second sur le développement de la formation continue en particulier en Valais. Si des moyens financiers sont trouvés, Pro Enfance collaborera aussi avec les acteurs de Fribourg et du Jura. Les expériences et les états des lieux romands menés en matière d'encouragement de l'enfance et de gouvernance serviront à la mutualisation des pratiques et à élargir l'expertise du champ.

La diffusion des informations portant sur l'accueil de l'enfance ou encore les réponses aux sollicitations nationales et romandes seront aussi d'actualité.

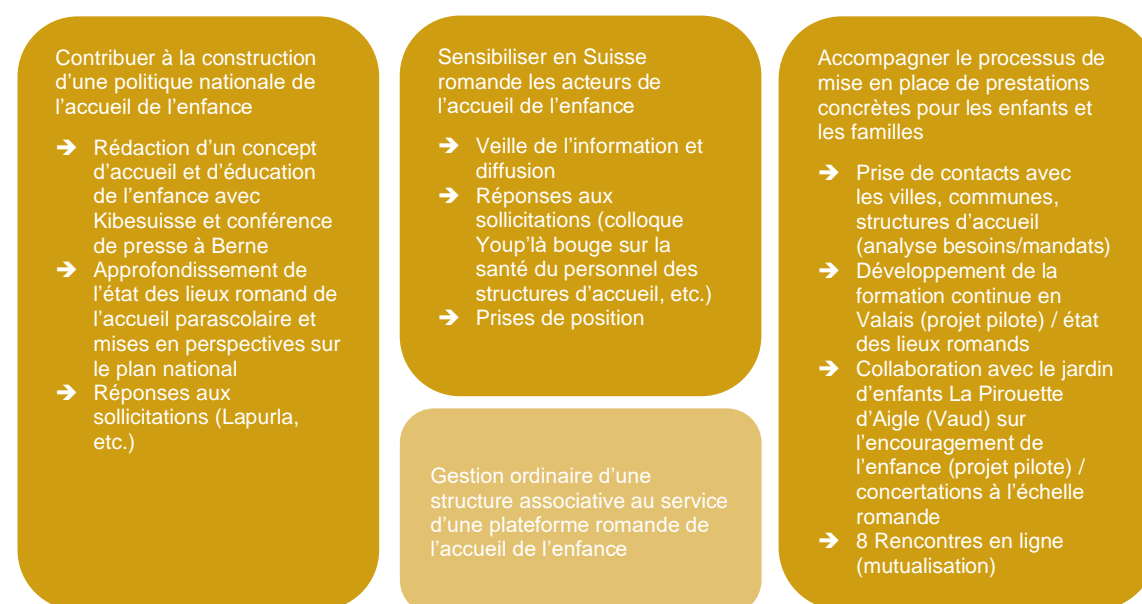


Illustration des principales mesures 2024

Détails des objectifs stratégiques 2024 de Pro Enfance

Contribuer à la construction d'une politique nationale de l'enfance et plus particulièrement de l'accueil de l'enfance, qui tienne compte des spécificités des régions linguistiques

Objectifs opérationnels	Mesures
<p>Concourir sur le court et moyen terme au renforcement des collaborations entre les organisations linguistiques régionales, ainsi que sur le plan national, afin de construire une compréhension mutuelle et une vision globale et fédératrice de l'accueil de l'enfance, en articulation avec les mesures complémentaires destinées aux familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance institutionnalise des collaborations régulières pour traiter de thèmes d'actualité afin de mettre en exergue les pratiques suisses romandes, créer des ponts avec les autres régions linguistiques et le niveau national, trouver des solutions pour les familles et la collectivité, développer l'accueil de l'enfance en incluant les besoins des 0 à 12 ans (par ex. avec Kibesuisse, Alliance Enfance, SavoirSocial, la CDAS). • Elle apporte des réponses aux demandes nationales afin de présenter les pratiques romandes ou proposer des pistes favorables à l'accueil de l'enfance (participation à une consultation ou à une table ronde, constitution d'une documentation, rédaction d'articles, etc.) ou en soutenant un projet national sur le plan romand pour favoriser les synergies entre les régions linguistiques (par ex. consultation du réseau de Pro Enfance, mise sur pied d'un groupe de travail, traductions, promotion d'actions nationales). • Elle élabore avec les partenaires des documents portant sur des thèmes d'actualité, les traduit si nécessaire et les diffuse. • Elle promeut en Suisse romande l'initiative nationale « Lapurla, les enfants explorent » portant sur l'éveil esthétique et la participation culturelle des jeunes enfants de 0 à 4 ans, initié par la Haute école des arts de Berne HKB et le Pour-cent culturel Migros. Elle coordonne un groupe de travail romand et appuie la mise en place de 4 événements de propagation destinés aux milieux de la petite enfance, de la culture et de l'art des cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel et Valais. Elle contribue à la réflexion et à l'action nationale.
<p>Développer un concept national pour l'accueil et l'éducation de l'enfance, à l'attention des décideurs cantonaux et nationaux.</p> <p>Le concept inclut les 3 modalités d'accueil et met en évidence la complexité des défis auxquels le secteur est confronté, définit des principes fondateurs communs et des pistes de solutions.</p> <p>Une publication est diffusée en 2025.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance, en collaboration avec Kibesuisse, coordonne le projet sur la base d'un plan de concept (par ex. comparaison de la situation actuelle des services des trois formes d'accueil dans les différentes régions linguistiques). • Les deux organisations finalisent les premiers contenus portant sur les conditions-cadres systémiques de l'accueil de l'enfance (champ d'action, professionnalisation, qualité, financement, inclusion) et poursuivent la réflexion sur les perspectives communes. • Elles tiennent compte des documents déjà existants et s'arrêtent en priorité sur les éléments faisant consensus. • Les 2 comités se rencontrent le 6 septembre à Berne et prévoient une conférence de presse à cette occasion.
<p>Prendre des mesures sur le plan national afin d'aborder plus spécifiquement les aspects socio-éducatifs de l'accueil parascolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance établit des collaborations au niveau national pour aborder les enjeux socio-éducatifs de l'accueil parascolaire dans la perspective de l'accueil des enfants au quotidien et compléter le « Cadre d'orientation de la petite enfance ». Les

<p>et construire une mise en cohérence avec les enjeux de l'accueil de l'enfance pour les enfants âgés de 0 à 12 ans.</p> <p>Les résultats sont publiés et diffusés auprès des décideurs en 2025.</p>	<p>critères communs aux différentes régions linguistiques contribuent à l'élaboration de concepts d'une politique de l'accueil englobant les 0-12 ans, en adéquation avec les besoins des enfants et des familles, et participent à l'élaboration d'un nouveau « Cadre d'orientation 2.0 », coordonné par Alliance Enfance. Pro Enfance échange ainsi régulièrement avec les partenaires (notamment avec Kibesuisse, la plateforme tessinoise, Alliance Enfance).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afin de porter la voix de la Suisse romande, Pro Enfance poursuit son état des lieux de l'accueil parascolaire en se rendant dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Valais. Pour chacune des rencontres cantonales, des données contextuelles et une synthèse des échanges sont disponibles. • Pro Enfance coordonne également un groupe de travail et un groupe d'accompagnement scientifique romand.
---	---

Sensibiliser en Suisse romande les décideurs et décideuses aux enjeux de l'accueil de l'enfance afin de renforcer l'adéquation des conditions-cadres avec les besoins des enfants et de leurs familles

Objectif opérationnel	Mesures
<p>Favoriser en Suisse romande la mutualisation des pratiques et de la documentation romande, nationale et internationale relative à l'accueil de l'enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance assure une veille de l'actualité romande, nationale et internationale. • Elle rédige une quarantaine d'articles au moins, synthétise quatre à six documents et propose un à trois dossiers, fiches ou infographies thématiques en fonction de la sollicitation des membres. • Elle diffuse le contenu sur www.proenfance.ch et les réseaux sociaux, et publie au moins deux infolettres, dont les informations essentielles des partenaires. • En outre, Pro Enfance répond à 10 sollicitations suisses romandes au moins afin de soutenir les bénéficiaires de l'accueil de l'enfance, et alimenter la réflexion et l'action relatives au développement du domaine (par ex. participation à des consultations, enquêtes, tables rondes ou groupes de travail, rédaction d'articles pour des publications scientifiques ou spécialisées, réponse aux médias). • Par ailleurs, l'association organise au moins deux consultations ou tables rondes afin d'échanger avec les membres sur les exemples de pratiques et leurs évolutions ou le développement des enjeux (par ex. dans le cadre du Conseil stratégique ou de l'Assemblée générale de l'association).

Accompagner la mise en place de prestations concrètes au niveau local afin de soutenir le développement de l'accueil de l'enfance

Objectifs opérationnels	Mesures
<p>Accompagner des instances locales sur le plan de la gouvernance en vue de développer un concept stratégique pour l'accueil et l'encouragement de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance accompagne le processus d'un projet pilote visant à développer la formation continue en Valais et élabore des conclusions sur la base d'un concept stratégique global de mise en œuvre. Les conclusions soutiennent des prestations

<p>l'enfance, incluant la planification de mesures de réalisations concrètes.</p> <p>Un rapport documentant les démarches et présentant des recommandations est disponible en 2025. Il alimente l'état des lieux et l'expertise du champ.</p>	<p>favorables aux enfants et aux familles sur le plan romand (par ex. mise en exergue de pratiques en matière de gouvernance).</p> <ul style="list-style-type: none"> Le projet pilote a été lancé en 2022. Il est réalisé par les partenaires courant 2023-2024. En 2024, une charte d'intention visant à ancrer une culture de la formation continue et un catalogue en ligne est disponible. Les démarches sont complétées par une sensibilisation. L'état des lieux romand sur la formation continue se poursuit.
<p>Accompagner sur le plan local l'intégration de prestations d'encouragement précoce concrètes dans le cadre de structures d'accueil de l'enfance ordinaires pour soutenir les directions de structures.</p> <p>Un rapport documentant les démarches est disponible en 2025. Il inclut une évaluation des recommandations. Les observations contribuent à accroître l'expertise du champ et de son état des lieux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pro Enfance accompagne le processus d'un projet pilote depuis 2022 afin de répondre aux besoins de tous les enfants et de toutes les familles dans une perspective d'inclusion, de conciliation Travail-Famille ou de formation (par ex. horaires, tarification, démarches d'inscription). L'association collabore avec le jardin d'enfants « La Pirouette » d'Aigle (Vaud) sur la base d'un concept stratégique centré sur l'encouragement de l'enfance et le plurilinguisme. Les mesures concrètes sont coconstruites avec La Pirouette jusqu'en 2024. Un dépliant présentant les démarches établies au sein et autour de la structure témoin est élaboré à l'attention des prestataires d'accueil et un recensement de pratiques à l'échelle romande est également édité en 2024.
<p>Contribuer à la mutualisation des savoirs et des expériences entre les acteurs locaux de l'enfance, en instituant des opportunités de rencontres entre les villes et communes romandes et en insufflant des effets dominos afin de développer des prestations concrètes.</p> <p>Les démarches mises en place en 2022 se poursuivent jusqu'en 2025. Elles cherchent à institutionnaliser des contacts afin d'accompagner des acteurs tiers dans l'élaboration de prestations et porter d'une même voix l'accueil de l'enfance.</p> <p>En 2025, un bilan global est disponible. Il inclut les conclusions annuelles découlant des projets pilotes et les résultats d'une enquête de satisfaction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pro Enfance analyse comment atteindre les villes et les communes afin de diffuser les savoirs et les expériences relatives aux avancées des projets pilotes, ainsi que pour partager ses recommandations en matière de conditions-cadres en faveur des enfants et des familles. Elle organise des rencontres distinctes avec une vingtaine de villes ou de communes afin de renforcer les démarches et les relations de proximité, voire concrétise des partenariats additionnels afin d'accompagner des acteurs locaux dans la mise en place de prestations. Elle programme 8 rencontres en ligne. Dans ce cadre, Pro Enfance sollicite un à trois acteurs ou actrices pour alimenter les échanges, y compris sur la base d'exemples de pratiques relatives aux conditions-cadres de l'accueil de l'enfance. Elle actualise un support permettant aux villes et aux communes de présenter des stratégies afin de développer des prestations concrètes. Le document est actualisé en fin d'année en fonction des retours des villes et des communes. Elle rédige 8 articles pour des supports locaux. Elle élabore un bilan sur la base d'entretiens téléphoniques qui font suite aux rencontres individualisées avec les villes et les communes. Elle chapeaute un groupe d'accompagnement actif sur l'ensemble des objectifs 3.

Gérer la structure associative de Pro Enfance au service de l'accueil de l'enfance

Objectifs opérationnels	Mesures
Mettre en perspective les informations pertinentes sur le champ de l'accueil de l'enfance.	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance rédige des prises de position et les diffuse dans le cadre des objectifs planifiés ou en fonction des contextes et des opportunités.
Assurer le suivi des prestations.	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance actualise ses prestations selon les besoins des membres. • A la demande, moyennant une tarification, elle traduit par exemple des documents de l'allemand au français et les adapte si nécessaire au contexte suisse romand.
Gérer le fonctionnement quotidien de la structure.	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance assure le suivi des mesures usuelles en termes de gestion du personnel ; préparation des Comité, du Conseil stratégique et de l'Assemblée générale ; élaboration du budget et des comptes, du programme des objectifs, du rapport d'activité ; suivi de l'administration ; réception des nouveaux membres, gestion de l'appel à cotisation et du fichier d'adresses ; mise en lien des personnes ressources.
Diversifier les financements de l'organisation sur le long terme.	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance assure le suivi des donateurs et des recherches de fonds. • Elle continue à trouver des alternatives pour consolider sa situation financière et garantir son autonomie d'action.
Élaborer le programme et les objectifs 2026-2029	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Enfance débute la mise en place de son futur programme stratégique et des objectifs de mise en œuvre.